

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3775 - VENDREDI 3 JUILLET 2020

## DROITS HUMAINS

# La RDC enregistre une baisse des cas de violation

La République démocratique du Congo (RDC) a enregistré une baisse des violations des droits de l'homme en mai 2020 justifiée dans l'est du pays par les restrictions de mouvements dans

le cadre de la prévention de la covid-19 dont l'un des effets aurait été la limitation des contacts directs de la population avec les forces de sécurité. Sur l'ensemble du territoire national, les

cas de violation des droits de l'homme sont passés de sept cent soixante-huit en avril dernier contre sept cent un au mois de mai, soit une diminution de près de 9%.

Page 2



Des policiers dans une rue de Kinshasa

## ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

# Willy Bakonga rassure sur l'établissement d'un calendrier réaménagé

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Willy Bakonga, a rassuré, le 1er juillet, les sénateurs sur les dispositions prises en vue d'éviter que l'année scolaire 2019-2020 soit déclarée blanche à la suite de la pandémie du coronavirus. Il a indiqué qu'avec le secrétariat technique à la riposte à cette pandémie, son ministère envisage de rouvrir les activités scolaires en vue de permettre



Le ministre Willy Bakonga

aux élèves d'achever l'année scolaire commencée. A en croire le ministre, avec un calendrier réaménagé déjà établi couplé aux dispositions techniques prises, la reprise d'activités au niveau de ce secteur est possible. Ce calendrier aménagé, a-t-il dit, privilégie surtout les finalistes de deux cycles. Quant aux élèves, ils auront besoin de trente jours pour achever les matières prévues pour cette année scolaire.

Page 3

## SPORT

# Denise Nyakeru Tshisekedi a échangé avec les anciennes basketteuses



La Première dame posant avec les basketteuses

Après avoir rendu visite à Mme Catherine Nzunzi wa Mbombo, une des grandes dames ayant marqué l'histoire politique du pays, et à la veuve de Rossy Tshimanga dont le combat rime pour l'émergence d'un Etat de droit est aujourd'hui apprécié à sa juste valeur, l'épouse du chef de l'Etat a conféré récemment avec une délégation des anciennes

basketteuses championnes d'Afrique. Denise Nyakeru Tshisekedi a non seulement remercié ses interlocutrices pour leurs prouesses à travers l'Afrique, mais aussi partagé avec elles sa vision en rapport avec l'encadrement de la jeune fille dans le domaine du sport.

Page 4

## VIE ASSOCIATIVE

# L'ONG Barza dénonce des attaques contre Denis Mukwege



Dans son communiqué publié fin juin, cette ONG dénonce une machination visant à nuire à certaines notabilités du Sud-Kivu dont particulièrement le Dr Denis Mukwege. Toute cette machination, à en croire cette organisation, vise à distraire la population. A plusieurs reprises, révèle cette ONG, le gynécologue congolais et médecin directeur de l'hôpital de Panzi, qui prône un Congo un et indivisible, a failli être tué à cause de ses prises de position contre le phénomène de balkanisation. Depuis 25 ans, Dr Denis Mukwege mène une lutte acharnée contre les adeptes de la balkanisation du pays.

Page 3

## ENJEUX POLITIQUES

## Martin Fayulu juge la situation politique d'explosive

En dehors du pays durant près de quatre mois à la suite de la covid-19 qui a paralysé les activités des compagnies aériennes, le candidat malheureux à la présidentielle de décembre 2018 a profité de l'occasion de la célébration du soixantième anniversaire du pays pour s'adresser à la nation.

Plus qu'une simple adresse, il s'agit là d'un véritable réquisitoire sur la gouvernance actuelle de la RDC sous la conduite de la coalition FCC-Cach. En tout cas, pour Martin Fayulu, rien ne vas au pays où tous les signaux sont au rouge. Il estime que l'actuel chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, s'est inscrit dans une dynamique de continuité de son prédécesseur de qui il a hérité les tares ainsi que les mauvaises pratiques de gestion.

D'après ce membre du présidium de la coalition Lamuka, le programme d'urgence des 100 jours n'était, en somme, qu'une machination, une sorte de nébuleuse destinée à couvrir détournement massif des deniers publics. « En effet, après les épisodes ahurissants de mauvaise gestion, de bradage du patrimoine minier, pétrolier, forestier, de volatilisation des recettes publiques, de priva-

tisation du patrimoine foncier et de l'accapement de certains biens de l'Etat par les profiteurs du régime de M. Kabila, voilà que, en bons élèves, leurs complices dans le hold-up électoral de décembre 2018 nous présentent, dans la continuité, un feuilletton nauséabond sur le montage d'un plan de détournement massif des deniers baptisés. »

« Programme d'urgence des 100 jours », œuvre d'un pouvoir issu du deal de la honte, en définitive de la trahison et de l'indignité », a-t-il indiqué dans son discours. De la sorte, se convainc-t-il, la responsabilité du président de la République y est engagée au regard des révélations faites pendant le procès.

Sur la même lancée, le président national de l'Engagement pour la citoyenneté et le développement (Ecidé) exige que toute la lumière soit faite sur l'affaire



Martin Fayulu

des quinze millions de dollars des pétroliers ainsi que sur les détournements de fonds opérés durant les dix-huit dernières années. A l'endroit du peuple congolais, il s'est voulu rassurant en promettant qu'il reviendrait bientôt pour continuer

la lutte et libérer le pays. « Je serai avec vous au pays très bientôt de sorte que, ensemble, nous puissions libérer le pays de nos ancêtres et l'engager définitivement sur le chemin de la paix, la stabilité, la dignité, le développement et la

prospérité », a-t-il souligné. Et d'ajouter : « Je sais que l'heure est grave, je sais que la situation est explosive et que le pays n'est pas gouverné. Je mesure surtout le degré de vos frustrations. »

Alain Diasso

## DROITS HUMAINS

## La RDC enregistre une baisse des cas de violation

38% de cas de violation sont attribuables aux agents de l'Etat dont la police et les Forces armées.

La République démocratique du Congo (RDC) a enregistré une baisse des violations des droits de l'homme en mai 2020 justifiée dans l'est du pays par les restrictions de mouvements dans le cadre de la prévention de la covid-19 dont l'un des effets aurait été la limitation des contacts

directs de la population avec les forces de sécurité. Sur l'ensemble du territoire national, les cas de violation des droits de l'homme sont passés de sept cent soixante-huit en avril dernier contre sept cent un au mois de mai, soit une diminution de près de 9%.

La note mensuelle du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) explique également cette baisse par « le changement à la tête du secteur opérationnel Sukula 2

au Sud-Kivu ainsi qu'à celles des grandes unités des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) engagées dans des opérations dans les territoires d'Uvira et de Fizi et leurs périphéries ». A cela s'ajoute, la tenue des réunions des comités de suivi des violations des droits de l'homme Forces armées de la RDC (Fardc) et Police nationale congolaise (PNC), suivie d'engagements à faire respecter les droits de

l'homme pris par les commandants d'unités.

Sur l'ensemble des violations des droits de l'homme enregistrées en mai 2020, 38% sont attribuables aux agents de l'Etat dont 32% aux agents de la PNC et aux militaires des Fardc. Ces cas concernent notamment les exécutions extrajudiciaires d'au moins quarante-quatre personnes, neuf femmes et cinq enfants. Le rapport note, cependant, une baisse significative de

29% du nombre de violations des droits de l'homme attribuable aux agents de l'Etat, particulièrement dans la province du Sud-Kivu. 62% de cas de violation des droits de l'homme sont le fait des groupes armés, auteurs d'exécutions sommaires d'au moins deux cent soixante-quinze personnes dans les provinces du Sud-Kivu et de l'Ituri situées dans l'est de la RDC.

Jules Tambwe Itagali

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

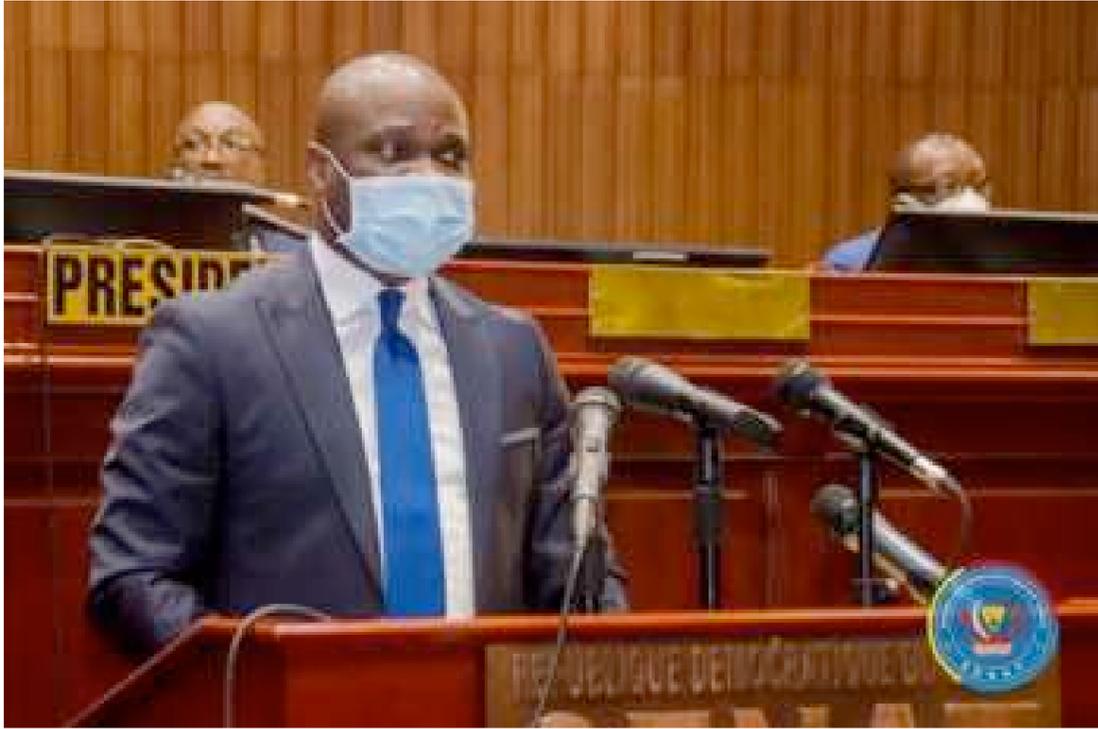
## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

# Willy Bakonga rassure sur l'établissement d'un calendrier réaménagé

Dans cette assurance donnée aux sénateurs, le ministre chargé de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) a noté que les activités scolaires pour l'année scolaire en cours seront rouvertes en vue de l'achever et cette dernière ne sera jamais déclarée blanche.



Le ministre Bakonga devant les sénateurs

Le ministre de l'EPST, Willy Bakonga, a rassuré, le mercredi 1er juillet, les sénateurs sur les dispositions prises en vue d'éviter que l'année sco-

laire 2019-2020 soit déclarée blanche à la suite de la pandémie du coronavirus. Il indique, en effet, qu'avec le secré-

taire technique à la riposte au coronavirus, le ministère de l'EPST envisage de rouvrir les activités scolaires en vue de permettre aux élèves d'ache-

ver l'année scolaire commen-

cée. A en croire le ministre Bakonga, avec un calendrier réaménagé déjà établi et les dispositions techniques prises, la décision du chef de l'État attendue permettra la reprise d'activités au niveau de ce secteur en vue de clôturer l'année scolaire en cours. « Je tiens à vous rassurer, honorables sénateurs, qu'il n'y aura pas d'année blanche cette année. Au niveau du ministère, un calendrier scolaire réaménagé a été élaboré et le ministère a déjà pris des dispositions techniques pour que, dès que la décision du chef de l'État est prise, les cours reprennent », a-t-il indiqué, en réponse aux préoccupations des sénateurs sur la question orale avec débat que la sénatrice Isabelle Kabamba lui a posée.

Pour le ministre, ce calendrier aménagé privilégie surtout les finalistes de deux cycles. Aussi, indique-t-il, les élèves auront besoin de trente jours pour achever les matières prévues pour cette année scolaire.

« La durée de l'année scolaire est fixée à cent quatre-vingts jours de classe au minimum et à deux cent vingt jours au maximum. Démarrée le 2 septembre 2019, l'année scolaire 2019-2020 devrait se clôturer le 2 juillet 2020. Mais le chef de l'État a fermé les écoles le 19 mars 2020 pour éviter la propagation du coronavirus. Les élèves ont totalisé cent cinquante jours de classe sur le minimum requis de cent quatre-vingts jours. Il ne nous reste que trente jours de cours y compris les périodes d'examen pour que l'année scolaire 2019-2020 soit clôturée », a expliqué le ministre Willy Bakonga. De son avis, selon les prévisions de ce calendrier réaménagé, la reprise des activités pour l'année scolaire 2020-2021 connaîtra également un léger décalage. Mais, assure-t-il, le nombre de jours de classe et autres activités y seront respectés.

Lucien Dianzenza

## RDC

## Barza interculturel Héros pour l'Afrique dénonce des attaques contre Denis Mukwege

Pour l'organisation, toute cette machination dont le dernier épisode fait le chou gras sur la toile aurait comme objectif de distraire la population pour faire aboutir le projet de la balkanisation du pays et nuire à certaines notabilités de la province du Sud-Kivu dont le Prix Nobel de la paix.

Dans son communiqué publié fin juin, Barza interculturel Héros pour l'Afrique dénonce une machination visant à nuire à certaines notabilités du Sud-Kivu dont particulièrement, au Prix Nobel de la paix, le Dr Denis Mukwege. « Toute cette machination peut avoir un objectif derrière : distraire la population pour faire aboutir leur projet macabre et nuire à certaines notabilités du Sud-Kivu particulièrement le Prix Nobel », a indiqué cette association.

Cette agora relève, en effet, la lutte que mène depuis 25 ans le Prix Nobel de la paix Dr Denis Mukwege, contre les adeptes de la balkanisation du pays. Ceux qui connaissent le Dr Mukwege, note cette ASBL, savent que c'est un nationaliste et engagé pour le vivre ensemble. « Il a toujours lut-



Denis Mukwege/DR

té contre la balkanisation à ses risques et périls. Que ce soit dans ses plaidoyers, ou dans ses discours, ou dans ses discussions, il ne jure que sur le vivre ensemble », a-t-elle insisté, relevant qu'à plusieurs reprises, le gynécologue congolais et médecin directeur de l'hôpital de Panzi, qui prône un Congo un et indivisible, a failli être tué à cause de ses prises de position contre ce même phénomène de balkanisation.

### Une action visant à nuire

Barza interculturel Héros pour l'Afrique note que, depuis un mois, il est observé sur la toile de fausses informations où on essaie de mêler le Congolais Prix Nobel de la paix dans des « bassesses régionalistes et tribalo-ethniques et, aujourd'hui, à la balkanisation du pays ». Pour cette agora, cette « série de fake news » a été lancée pour essayer de nuire à sa personne.

A en croire cette association, certains politiciens, pêcheurs en eaux troubles et en perte de vitesse voudraient mêler le Prix Nobel de la paix à leur descente en enfer pour juste se crédibiliser. « Aux artisans de cette stratégie machiavélique: arrêtez de parler au nom de la population du Sud-Kivu. Arrêtez de mêler le Prix Nobel dans vos bassesses puisqu'il ne partage pas votre idéologie », a noté Barza interculturel Héros pour l'Afrique, qui appelle les services de sécurité à « rechercher l'origine de ces rumeurs, identifier et poursuivre les auteurs pour incitation à la haine tribale, troubles à l'ordre public et trahison de la nation ». En analysant les faits, cette structure dit retrouve cinq épisodes dont la colonne vertébrale démontre qu'il s'agit d'une même équipe.

L.D.

## SPORT

# Denise Nyakeru Tshisekedi a échangé avec les anciennes basketteuses

Depuis quelque temps, la première dame Denise Nyakeru multiplie des visites auprès des Congolais et congolaises qui, d'une manière ou d'une autre, ont honoré la République ou contribué par leur bravoure, à l'édification d'une société véritablement démocratique.

Après avoir rendu visite à Mme Catherine Nzunzi wa Mbombo, une des grandes dames ayant marqué l'histoire politique du pays, et à veuve de Rossy Tshimanga dont le combat rime pour l'émergence d'un Etat de droit est aujourd'hui apprécié à sa juste valeur, l'épouse du chef de l'Etat a conféré récemment avec une délégation des anciennes basketteuses championnes d'Afrique. Une belle brochette représentative constituée de quelques anciennes gloires telles que Longanza Kamimbayi, Nguya Anakwete Jacqueline ou encore Adèle Kamanga faisaient partie de la délégation.

Les échanges entre la première dame et les basketteuses étaient très enrichissants. Elle en a profité pour non seulement remercier ses interlocutrices pour leurs

prouesses à travers l'Afrique, mais aussi a tenu à partager avec elle sa vision en rapport avec l'encadrement de la jeune fille dans le domaine du sport. Elle leur a rassuré sur le fait que leurs efforts de hisser haut le drapeau de la RDC n'auront pas été vains et que le pays est en droit de reconnaître leurs mérites.

A travers sa fondation DNT qui a fait de la valorisation de la femme son cheval de bataille, elle a indiqué qu'elle verra ce qui pourrait être fait dans ce sens. « Je vous remercie et je tiens à vous dire que la République ne vous oublie pas. Moi, je trouve que dans notre pays, les jeunes filles ne font pas assez de sport. Je vous admire et j'aimerais qu'à votre tour, vous donniez l'envie aux autres filles à faire le sport parce que le sport, c'est la santé. Je sais



La première dame et la délégation des anciennes basketteuses

qu'il y a beaucoup de filles qui aiment le sport, mais elles ont besoin de modèles et avoir des personnes qui peuvent les accompagner et leur montrer le bien fait de cela. Nous allons voir dans quelle mesure vous pouvez nous accompagner dans notre vision basée sur la valorisation de la femme », a déclaré la première dame, Denise Nyakeru.

Tout en saluant la sollicitude dont a fait montre la première dame à leur endroit, les anciennes basketteuses ont réuni en association, décidé de l'aider dans la matérialisation de sa vision relative à l'encadrement de la jeune sportive. Elles lui ont remis, séance tenante, un mémorandum contenant l'essentiel de leurs revendications. Prendre en compte des services rendus à

la nation, garantir une rémunération conséquente en vue d'une amélioration des conditions de vie et bénéficier d'un accompagnement pour assurer l'encadrement de la jeune fille dans le domaine du sport, tels sont les trois axes des préoccupations que la délégation des anciennes basketteuses ont soumis à la première dame.

Alain Diasso

## V.CLUB

# Bestine Kazadi succède à Gabriel Amisi à la coordination

Elue au milieu de trois candidats, Bestine Kazadi qui a été l'avocate de V.Club à un moment va désormais présider aux destinées de ce club mythique de Kinshasa pour les quatre prochaines années.



Bestine Kazadi, première femme élue présidente de l'AS V.Club

L'AS V.Club tient finalement la perle rare qui va succéder au général Gabriel Amisi Kumba «Tango Four». En effet, Bestine Kazadi, la fille du feu Papa Kazadi Tshishishi (ancien président du conseil suprême du club) a été élue, le mercredi 1er juillet, à Kinshasa au cours de l'Assemblée générale ordinaire et élective, présidente de coordination des Dauphins Noirs de la capitale de la RD-Congo. Elle a raflé la majorité des voix, face à deux anciens dirigeants, Eugène Diomi Ndongala et Mboyo Ilombe, alias «Pelé Mongo», ainsi qu'un candidat inconnu du public sportif au niveau du pays, Antony Kitenge de la diaspora congolaise de Belgique.

Avocate et actuelle conseillère spéciale du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, Bestine Kazadi devient la 36e personne à diriger la team vert et noir de Kinshasa. Et c'est la première femme élue à ce poste dans ce club qui marque l'histoire du football congolais et africain en se mettant en mode «genre». Elle

aura quatre ans de mandat pour apporter sa touche, réaliser son projet et naturellement offrir à V.Club d'autres belles pages de l'histoire, tout en faisant face à des supporters assez rigoureux et fêrus de leur club de coeur.

Bestine Kazadi reprend donc le tablier rendu par le général Gabriel Amisi après treize années de gouvernance. Et au cours de l'assemblée générale, le président sortant a offert au nouveau comité un don de 100 mille dollars américains. Et il a remercié toute la famille de V.Club en ces termes: «Je remercie les supporters de V.Club pour leur soutien durant mon mandat. Je suis parmi les présidents aimés dans V.Club. Je remercie également le conseil suprême. Je demande pardon à tous ceux qui j'ai fait du mal. Je pardonne également tous ceux qui m'ont fait du mal. Ceux-là qui m'ont injurié «Kirikou», «Ebale mbonge». Sa pactole de cent mille dollars tombe à bon escient, d'autant plus que la caisse du club

ne disposait que 3196 dollars américains et Gabriel Amisi en a ajouté 100.000 pour le nouveau comité de coordination. Outre l'élection de Bestine Kazadi, l'on note aussi celles de Vicky Ndunga à la présidence de la section football. Le poste de secrétaire général est encore vacant, alors que le nouveau secrétaire général adjoint est Jean de Dieu Kimpepe. Zeze Masikini a été élu président section volley-ball, tandis que Jean-Claude Batwamina est élu président section handball. Armand Mutombo Kapila a été choisi président section judo, et Katende Mutombo va diriger la section boxe. Le poste de trésorière est confié à la présentatrice de la Radiotélévision nationale congolaise Christine Lenzo Nga. Enfin, les quatre conseillers élus sont Delou Mulumba (qui avait retiré sa candidature à la présidence de la section football), Baye Ntita Richard, Mapamboli Poze et Mbonde Mange Maria.

Martin Enyimo

## 60 ANS D'INDÉPENDANCE

# Dr Limbole stigmatise le rôle néfaste d'une classe politique irresponsable

**La célébration des soixante ans de l'accession de la République démocratique du Congo à l'indépendance ouvre la voie à diverses réflexions, prises de position et autres tribunes.**

Président de l'ASBL Forum pour la Renaissance de la République (Forrep/ASBL), le Dr Emmanuel Limbole Bakilo fustige, dans une tribune à ce sujet, le rôle néfaste de l'actuelle classe politique, de la même manière que le comportement irresponsable de la classe politique de 1960 lorsque le pays accédait à sa souveraineté nationale et internationale. « *A la veille du 60<sup>e</sup> anniversaire de cette indépendance chèrement acquise, la classe politique, plutôt que de se consacrer à des réflexions profondes sur le sort actuel et à venir du pays en tirant les leçons de notre histoire politique, nous ramène au même scénario de la veille de l'indépendance en 1960, qui avait plongé le pays dans le chaos* », affirme-t-il. Aussi le président du Forrep ASBL attire-t-il l'attention de la classe politique « *sur son rôle néfaste qu'elle est en train de jouer aujourd'hui dans le contexte d'un équilibre fragile des Institutions de l'Etat, au travers notamment de ses déclarations va-t-en guerre et des manipulations de la jeunesse* ».

## La négligence de l'économie

Se plongeant dans le contexte de 1960, il rappelle que le Congo belge accédait cette année-là à son indépendance après avoir connu successivement les règnes des souverains belges Léopold II, Albert 1er, Léopold III et Baudouin 1er. Et durant toute la période coloniale, le Congo belge avait une économie prospère, avec un taux de croissance annuel de 14 % au cours de la dernière décennie de la colonisation. Le flux financier entre la métropole et la colonie se faisait dans le sens Léopoldville (Kinshasa) - Bruxelles. Il s'agissait cependant d'une économie d'exploitation, fragile par essence, basée sur l'exportation des produits bruts, en l'absence d'une volonté de transformation locale.

Dr Emmanuel Limbole souligne les deux aspects de la table ronde de Bruxelles : la rencontre politique et économique. Si les grandes figures congolaises de la politique de l'époque étaient présentes à la table ronde politique, ils ont cependant négligé l'importante rencontre économique où la délégation congolaise s'est composée de Joseph Désiré Mobutu comme délégué du MNC-Lumumba, Mario Cardoso, Albert Ndele et Jean Nsele parmi les étudiants, les deux derniers devenus plus tard des dirigeants de la banque centrale du Congo.

Et Dr Emmanuel Limbole reprend ici le témoignage de Jean Nsele qui a déclaré : « *En réalité, c'était une négociation absolument inégale. Il y avait d'un côté une équipe structurée, avec comme président de la conférence le ministre Raymond Scheyven, qui connaissait par cœur ses dossiers. Nous recevions tous les jours une documentation volumineuse sur ce que nous devions discuter le lendemain. Nous passions des nuits entières à essayer de lire, et de faire la synthèse des documents, avec, heureusement, l'aide de quelques Belges qui voulaient contribuer à l'émancipation du pays. Ils essayaient de nous aider à faire face autant que possible à l'équipe musclée en face de nous. Mais, disons-le, nous n'avions aucune possibilité de faire entendre raison à la délégation belge. D'autre part, nous n'étions que des mandataires des responsables politiques. Mais les politiciens, à cette époque-là, en avril 1960, ils s'étaient éparpillés dans le pays pour leur campagne électorale. Il était difficile de les joindre depuis Bruxelles. Nous étions donc coupés de ceux qui nous avaient mandatés* ».

A la fin, le Congo a tout perdu à la table ronde économique, laissant les leviers de commande sur son économie, après avoir



Dr Emmanuel Limbole Bakilo

gagné l'indépendance à la table ronde politique. Et l'on se retrouve dans le même cas de figure 60 ans après. L'économie basée sur l'exploitation et l'exportation des matières premières brutes se poursuit, sans qu'aucune vision d'implantation d'une véritable économie de transformation des matières premières se concrétise, pas plus que celle d'une économie diversifiée. L'exhortation...

Dr Emmanuel Limbole exhorte les acteurs politiques et les institutions étatiques

au respect strict des lois de la République et à privilégier la voie de concertation et de dialogue pour régler les différends. Le responsable de Forrep ASBL encourage, en outre, la préservation du consensus politique actuel entre les forces politiques au pouvoir, afin de garantir la paix, la sécurité et un climat propice au travail et au développement de notre pays.

Martin Engimo

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## COVID-19/ MADAGASCAR

# Restitution des Îles éparses par la France

**La France et Madagascar ont convenu d'aboutir à un accord sur les Îles éparses avant le 26 juin 2020, date anniversaire de l'indépendance de Madagascar. Depuis rien n'a bougé sur l'épineux dossier.**

«Nous ne nous laisserons pas faire pour les cinq petits bouts de terres émergées le long du canal du Mozambique qui valent de l'or», déclarent les Malgaches. Les îles Eparses, véritable paradis écologique à la biodiversité exceptionnelle, couvrent à peine

une quarantaine de km<sup>2</sup> au large de Madagascar, entre la Grande Ile de l'océan Indien et le continent africain. Le petit archipel est réputé pour ses importantes richesses en hydrocarbures. Situés sur une importante voie de navigation, ces îlots sont considérés comme hautement stratégiques pour des raisons de défense et de sécurité. Depuis 1973, Madagascar revendique la restitution de ces îles administrées par la France. Cette démarche est légitime, selon le journaliste Richard Labévière. «Historiquement, elle est parfaitement fondée puisque la France a sorti les îles Eparses du paquet de l'indépendance, deux jours seulement avant sa proclamation. Il est clair que devant une Cour arbitrale, il

## Les Îles éparses, une question d'identité nationale

Une commission mixte avait été

«y a fort à parier que la France perdrait cette confrontation». Les deux parties ont toujours évité de recourir aux instances internationales pour régler ce contentieux, le dialogue. La rencontre à Paris en mai 2019 entre le président malgache, Andry Rajoelina, et son homologue français, Emmanuel Macron, avait permis la reprise des discussions sur l'avenir de ces îles.

ture et qu'il l'utilisait pour gagner de l'argent. Unissons nos forces et réclamons nos îles», a déclaré le président de l'Association Devoir et Citoyen. Dans cette région de l'Océan indien, la France bénéficie déjà d'une Zone économique exclusive de 640 000 km<sup>2</sup>. Elle est souveraine sur l'exploitation des ressources en hydrocarbures dont regorgeraient les îles Eparses dans le canal du Mozambique. Pour les Malgaches, il n'en est pas question.

Le président malgache, Andry Rajoelina s'est engagé « à récla-



mer la restitution de nos droits et nous défendrons notre souveraineté sur ces îles, sur notre patrie».

créée à cet effet, avec pour mission d'aboutir à un accord avant le 26 juin 2020, date anniversaire de l'indépendance de Madagascar. Il n'en a rien été. Emmanuel Macron avait annoncé le classement d'une partie de l'archipel en réserve naturelle nationale. Les autorités malgaches n'ont pas apprécié la proposition. Pour eux l'appartenance de cet archipel est une question d'identité nationale. Pour le président de l'Académie nationale malgache, Raymond Ranjeva, ces «Îles sont l'expression du caractère tronqué de la colonisation de Madagascar». Les députés se sont saisis du dossier, pourtant le débat a été porté sur la place publique, accompagné d'une campagne de sensibilisation. «C'est comme si quelqu'un prenait votre voi-

«Vers une gestion commune des Îles éparses

En 1979, l'ONU avait voté une résolution non contraignante reconnaissant que les îles éparses avaient été «arbitrairement séparées» de Madagascar lors de l'indépendance proclamée en 1960. Pour l'instant, l'idée de la restitution des îles Eparses à Madagascar semble exclue. Paris pencherait plutôt pour l'option d'une gestion commune. «La France veut être un partenaire de Madagascar, plutôt qu'un rival», a déclaré le président Emmanuel Macron.

Noël Ndong

## BÉNIN

# Une tentative de coup d'Etat avortée

**Le porte-parole du gouvernement, Alain Orounla, a reconnu officiellement, le 1er juillet lors du traditionnel point de presse après le Conseil des ministres, qu'il y a eu des arrestations pour des « actes contraires à la paix », sans se prononcer sur les rumeurs d'une tentative de coup d'Etat.**

Des rumeurs alimentent les réseaux sociaux sur une tentative de coup d'Etat qui aurait échoué dans la nuit du 25 au 26 juin. Suite à cette opération qualifiée d'« acte terroriste », des militaires ont été arrêtés la semaine dernière au motif d'« actes contraires à la paix ». Ces hommes de rang avaient pour projet de prendre en otage le haut commandement militaire pour montrer qu'il y a malaise dans le pays. « Il n'y a pas eu

un début d'action avant leur arrestation. Ils ont été infiltrés, épiés et surveillés », selon certaines sources.

« Plus d'une dizaine de personnes ont été déférées pour des actes susceptibles de revêtir la qualification d'acte terroriste », a reconnu le porte-parole, mais précise que, « rien ne confirme que ces individus s'approprient à perpétrer ce qui se dit », en référence à la rumeur d'une tentative de coup d'Etat avortée.

Des civils font partie des per-

sonnes interpellées. Me Hervé Soukpon a assisté un des civils arrêtés. Il s'agit d'un modeste ouvrier poursuivi pour association de malfaiteurs et non dénonciation. L'avocat a obtenu sa libération et l'ouvrier est sous contrôle judiciaire. La commission d'instruction de la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet), a déjà tenu son audience de première comparution, d'autres s'en suivront pour aller au fond du dossier.

En attendant de donner suite à ce dossier, tous les militaires interpellés ont été placés en détention provisoire.

Josiane Mambou Loukoula

## NÉCROLOGIE

Mme Emilienne Ondzabi, les enfants Adzoka et Stanislas Okassou ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Makoua et de Brazzaville du



décès de leur fils, frère et cousin Yannick Baloukou Adzoka (Mick), lieutenant de la marine nationale, survenu dans la nuit du 24 juin, à Brazzaville. Le deuil se tient au n° 10 de la rue Ndzitiri, à Nkombo, arrêt de bus Bas prix. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.

Cyriaque Brice Zoba, agent des Dépêches de Brazzaville et frères ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et cousin Vincent Zoba, agent retraité du Chemin de fer Congo-Océan, survenu le 25 juin 2020 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient sur l'avenue Marien-Ngouabi. L'inhumation est prévue pour le 4 juillet 2020, au cimetière de Vindoulou



Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville et Marie Yvette Kera, agents des Impôts et domaines en retraite annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur oncle et frère nommé Jean Dieudonné Ganglia-Aignan, agent de l'Agence congolaise pour l'emploi, survenu le 26 juin 2020, au CHU-B. Le deuil se tient au n° 103 de la rue Saint-Anne, à Ouenzé. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.

M. Pacôme Oko-Obondzo, agent des Dépêches de Brazzaville, Alfred Ebalé et Nazaire Ndzélé Emeya annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère nommé Philippe Ebalé (Dzori), agent des Impôts et des domaines, survenu le samedi 27 juin 2020, à Brazzaville. Le deuil se tient au n° 25 de la rue Dimi-Oyo, quartier Manianga, arrêt de bus Oziris à Talangai. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Les enfants Mongo, les familles Ndaya, Kombo, Dindo, Mongolo, Adamou et Décorads ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Brazzaville et Ouessou, du décès de leur mère, tante, sœur et cousine, Marie Noëlle Ndaya, survenu le 28 juin 2020, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 13 de la rue Mon Pays, à Talangai. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

## COOPÉRATION CONGO-FRANCE

## L'ambassade de France rend hommage à Pierre Obou

En marge de la célébration du cinquante-neuvième anniversaire de la création des Forces armées congolaises, l'ambassade de France au Congo a rendu, le week-end dernier, un hommage au colonel Pierre Obou, notamment en sa qualité de président de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).

« Le colonel Pierre Obou nous a quittés brutalement le 9 avril. Il était le président de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) et il a symbolisé avec force le lien indéfectible qui unit la République française et la République du Congo », a reconnu, l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, en rappelant qu'en ce jour d'anniversaire, l'ambassade de France ne pouvait pas oublier les services de l'illustre disparu. Ainsi, ces quelques lignes sont l'occasion de saluer à nouveau le parcours exceptionnel d'un ami sincère et généreux de la France et de son histoire au Congo, mais aussi d'un frère d'armes passionné, au parcours exemplaire.

Faisant une rétrospection sur Pierre Obou, le diplomate français a souligné qu'il est sorti de l'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc (EMPGL) qu'il a quittée en 1958. Une même promotion que le sergent



Krochant. Ayant soif d'aventures et de découvertes, il s'engagea alors comme sous-officier dans l'armée française et rejoignit Bouar, et c'est là qu'il obtint le grade de sergent, puis servit au Cameroun. C'est en Algérie qu'il achéva son temps sous le drapeau français en 1960.

« De retour au Congo, Pierre Obou a poursuivi sa carrière militaire comme jeune officier dans les toutes nouvelles Forces armées congolaises. Il fut conduit avec brio au troisième bureau en qualité de chef des opérations, puis comme officier recruteur à l'Etat-major général. En 1971, il s'orienta vers les relations militaires internationales qui l'appellent à servir durant onze années comme attaché

militaire à Berlin Est, notamment à Paris et à Moscou », ajoute François Barateau avant de préciser que, ces postes prestigieux révèlent sa fidélité au chef, sa vision inclusive et sa personnalité hors norme. Ce qui l'a conduit au poste de directeur national du protocole de 1982 à 1988, et à la nomination d'ambassadeur de la République du Congo au Gabon de 1988 à 1991. « Président de l'ONACVG depuis le 8 mars 2013, le colonel Pierre Obou se bat, sans jamais baisser la garde pour la reconnaissance de ses anciens camarades parfois trop délaissés et isolés de ses frères d'armes », a encore déclaré l'ambassadeur de France au Congo.

Rock Ngassakys

## AFRIQUE DE L'OUEST

## Le président sénégalais annonce «un semestre intense de travail» pour stabiliser et relancer l'économie

Le chef de l'Etat sénégalais, Macky Sall, a annoncé mercredi soir «un semestre intense de travail» pour stabiliser et relancer l'activité économique, la croissance ainsi que l'emploi dans le contexte de l'après Covid-19.

Selon le communiqué du Conseil des ministres tenu le même jour, le président Sall a rappelé l'impératif pour la nation d'engager, à partir de ce jour, 1er juillet 2020, «un semestre intense de travail» pour stabiliser et relancer l'activité économique, la croissance et l'emploi dans le contexte de l'après Covid-19.

Il a demandé à son gouvernement d'assurer, avec le soutien de toutes les forces vives de la nation, «le renforcement» des capacités productives ainsi que «la consolidation du caractère endogène, inclusif et équitable de la croissance économique grâce à une valorisation plus soutenue du contenu local et l'ancrage durable d'une culture du produire et consommer sénégalais».

Le chef de l'Etat a informé ses ministres qu'il n'y aura pas de «vacances gouvernementales en 2020», en les demandant de prendre toutes les dispositions idoines pour le fonctionnement adéquat des services de l'Etat et un retour rapide à la vie économique et sociale normale, dans la sécurité sanitaire. A ce jour, le Sénégal compte 6.925 cas confirmés, dont 116 décès et 4.545 guéris, depuis le 2 mars.

Xinhua

## CABINET D'AVOCATS FERNAND CARLE INSERTION LEGALE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR :

Il sera procédé le samedi 18 juillet 2020 à 08 heures à la vente aux enchères publiques d'un immeuble dont la désignation suit :

### DESIGNATION DE L'IMMEUBLE :

Une propriété sise à Pointe-Noire, cadastrée section S, bloc 69Ter, parcelle n°11 d'une superficie de 254,31 m<sup>2</sup>, sise à Matendé, rue Bandas, Arrondissement n°2 Mvou-Mvou, objet du titre foncier n°8700.

### DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE :

Parcelle partiellement bâtie comprenant :

- un mur construit en matériaux durables avec portail métallique à deux bâtons ;
- un édifice construit en matériaux durables avec véranda faite en charpente en bois sur des chevrons ;
- une cabane en planches éclatées avec tôles à bac, subdivisée en deux (2) logements avec deux portes distinctes ;
- un studio et des toilettes de fortune.

IMMEUBLE SAISI PAR LCB Bank Groupe BMCE BABK, société anonyme avec Conseil d'administration au capital de 10.000.000.000 FCFA, immatriculée au RCCM sous le n°06-B-58 dont le siège social est sis à Brazzaville, BP 2889, Avenue Amilcar Cabral, en son agence de

Pointe-Noire, dont le siège social est sis 03 Avenue Charles De Gaulle, BP 811 Tél : 06.700.23.84 / 05.399.87.81, diligences et poursuites de son représentant légal ;

Ayant pour Conseil Maître Fernand CARLE, Avocat au Barreau de Pointe-Noire dont le Cabinet est sis 117, Avenue Monseigneur Théophile MBEMBA, BP 607 Centre-ville, Tél : 05.0559.96.84

AU PREJUDICE DE : Madame BASSAFOULA BANZOULOU Angélique, gérante de la société BS LEADER MARKET SARL au capital de 5.000.000 FCFA, RCCM n°13B 1044 dont le siège social est à Pointe-Noire sise 169, Avenue Moe Pratt, quartier Grand Marché vers la Grande Mosquée, Arrondissement n°1 ;

EN EXECUTION DE : d'un acte notarié revêtu de la formule exécutoire portant convention de crédit avec cautionnement hypothécaire conclue entre la société BS LEADER MARKET SARL au capital de 5.000.000 FCFA, RCCM n°13B 1044 dont le siège social est cité ci-dessus débitrice principale, sous la caution personnelle et hypothécaire de Madame Angélique BASSAFOULA BANZOULOU, en date à Pointe-Noire du 24 avril 2014 en l'office notarial de Maître Angélique Esther DINAMONA KIDILOU, Notaire à Pointe-Noire dont l'office est sis 148, rue Pandzou, immeuble Congo télécom, 1er

étage à côté du marché Plateau Centre-ville, BP 4171, Tél : 06.672.54.17 / 05.563.72.06 acte publié à la Division de la Conservation Foncière de Pointe-Noire, le 25 avril 2014, extrait n°0425 sous dépôt n°15/0425

MISE A PRIX : Vingt-neuf millions (29.000.000) FCFA.

LIEU D'ADJUDICATION : Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, Allée de MAKIMBA, face Consulat de France ;

### ENCHERE :

Pour toute information, contacter et s'adresser à : Maître Fernand CARLE, Avocat à la Cour, Conseil de LCB Bank dont le Cabinet est situé à l'adresse précitée Tél : 05.559.96.84.

- Maître Rock Dieudonné LANDZE MBERE, Huissier de Justice, Commissaire-priseur  
Tél : 05.351.69.76 / 06.971.27.38

- Monsieur le Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire

Pour Maître Fernand CARLE, Avocat poursuivant soussigné pour extrait.

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO  
DE JEUNE AFRIQUE

# LES 500 PREMIÈRES ENTREPRISES AFRICAINES



**DISPONIBLE  
DÈS MAINTENANT**  
chez votre marchand  
de journaux et en édition  
digitale pour seulement  
**1€**



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente  
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:  
Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



UBA  
United Bank for Africa

Restez en sécurité  
Faites vos transactions bancaires  
depuis chez vous comme

Wizkid

Leo  
N  
MBA Money  
MBA Money

→ Africa → New York → London → Paris

www.ubapros.com Email: info@ubapros.com Africa's global bank

# BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau



hp  
lenovo  
ASUS APC acer  
Canon  
DELL

Agence Pointe-Noire  
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828  
Pointe-Noire - République du Congo  
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04  
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville  
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75  
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

# HARIOM TRAVELS

Agence de Voyage & Tourisme

Visitez  
les pays de vos Rêves avec nous



Billet + Hôtel + Loisirs  
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire ( Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespnr@hariomtravels.net  
Brazzaville ( Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbzv@hariomtravels.net  
www.hariomtravels.net

## AGRICULTURE

## 26 km de pistes agricoles réhabilitées entre Odziba et Maboria

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Henri Djombo, a inauguré, le 30 juin dernier, la piste agricole Odziba Maboria. Située dans le district de Ngabé (Pool nord), cette piste permettra aux agriculteurs installés sur cet axe d'évacuer facilement leurs produits vers des grands marchés de consommation.



Le ministre de l'Agriculture coupant le ruban symbolique, en vue de l'ouverture de la piste

« Cette piste existait, mais était complètement fermée. Les produits agricoles y sortaient difficilement. Quelques cultivateurs qui y exerçaient encore transportaient leurs produits par motos, c'était pénible », a expliqué le coordonnateur du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), Isidore Ondoki, lors d'un entretien exclusif.

« Désormais, elle est praticable et enregistre le passage de dix véhicules par jour, au lieu d'un comme il y a peu. Cette voie servira autant aux agriculteurs qu'à la population avoisinante », a-t-il relevé, avant de poursuivre qu'avec la présence de la pandémie de Covid-19, les acteurs publics pourront se servir de cette piste dans le cadre de leur mission de sensibilisation. Financés par le Pdac à hauteur de 180 millions de FCFA, ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la composante 2 de ce projet, dé-

diée notamment à l'amélioration des infrastructures.

Notons que le long de cette piste sont installés notamment quatre groupements bénéficiaires de l'appui du Pdac. Le manioc, le maïs, la pisciculture et l'élevage sont, entre autres, les activités qu'ils développent.

Outre le Pool, les travaux de réhabilitation des pistes rurales sont en cours dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et Cuvette-ouest, le Niari, la Bouenza et le Kouilou.

Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur d'environ cinquante-cinq milliards francs CFA pour une durée de cinq ans (2017-2022), le Pdac a pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agro-industrielles.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## 782 groupements locaux éligibles au financement du PDAC

Les bénéficiaires ont été sélectionnés sur la base des plans d'affaires par le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC). Ils recevront leurs financements selon les formalités établies.

Pour accéder aux financements agricoles, les bénéficiaires vont devoir suivre un mécanisme appelé fonds à coûts partagés. Après la sélection des plans d'affaires, les producteurs doivent verser une contrepartie, soit

signature des conventions de financement des plans d'affaires entre le PDAC et les bénéficiaires.

Lancée depuis le 20 juin dernier à Brazzaville, la signature des conventions de financement des plans d'affaires se

Madingou, Loutété et Mindouli. D'après les indications du manuel de gestion du fonds à coûts partagés, les producteurs doivent verser leurs contributions dans les 90 jours après avoir reçu la notification.

Notons que les versements des fonds de contrepartie et les signatures des conventions



La signature de la convention de financement avec un groupement de Dolisie/DR

5% pour les groupes de producteurs et 25% pour les petites et moyennes entreprises agroindustrielles. La dernière étape consiste en la si-

poursuit. Plus de quatre cents bénéficiaires ont déjà versé leur contrepartie, notamment ceux de Brazzaville, Dolisie, Pointe-Noire, Nkayi,

de financement se poursuivent avec les autres groupements de la partie nord du pays.

**Fiacre Kombo**

## COOPÉRATION

## La sécurité civile et l'E2C redynamisent leur partenariat

La transmission d'un répertoire téléphonique aux sapeurs-pompiers a été la principale décision de la concertation codirigée, le 1er juillet, par les responsables des deux entités.

La délégation de la Société Energie électrique du Congo (E2C) a été conduite par son directeur général adjoint, Juste Roger Gando, et celle de la sécurité civile par le directeur central de secours, le colonel de police Jean Pierre Mubiéké. L'E2C et la direction générale de la sécurité civile sont liées par un partenariat qui repose sur la coopération touchant les deux entités.

Au cours de cette rencontre, Juste Roger Gando a souligné la nécessité de travailler avec la sécurité civile pour une meilleure coordination des opérations sur le terrain en cas

d'incendie. Il s'agit de travailler en collaboration en cas de sinistre en isolant la zone avant l'intervention des équipes de secours. Pour ce faire, l'E2C a jugé indispensable de transmettre à la sécurité civile leurs coordonnées de fonction en ce qui concerne les procédures d'interventions.

« Les équipes de secours attendent une demi-heure avant que la zone ne soit sécurisée. Souvent la population se demande pourquoi nous n'intervenons pas à temps. C'est simplement parce qu'on ne peut pas mettre en péril non seulement le personnel mais aussi les personnes vivant aux alentours du lieu du sinistre et les personnes que nous sauvons. Effectivement ça nous posait un problème », a expliqué au terme de cette rencontre le directeur départemental de la sé-



curité civile de Brazzaville, le colonel Jean Bernard Boyanghas. Par ailleurs, les deux parties ont décidé de mettre en place un groupe de travail dans les tout prochains

jours. « ... Nous allons travailler ensemble pour qu'il y ait des répertoires téléphoniques en bonne et due forme... L'E2C a des radios que nous appelons Motorola pour nous permettre de communiquer

afin de suivre les zones d'exploitation », a précisé, à l'issue de cette rencontre, le directeur commercial de l'E2C, Cyriac Abdon Mossongo.

**Guillaume Ondzé**

## ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

## Interdiction des activités des partis politiques illégaux

Par arrêté n°0495 du 1er juillet, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a enjoint les préfets de département, les maires des communes, les sous-préfets, les administrateurs-maires

d'arrondissement et de communauté urbaine de retirer de tous les lieux et espaces publics les affiches, les banderoles, et effigies liées aux activités des associations politiques non conformes aux dispositions de l'article 47

de la loi n°20-2017, relatives aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques. « Les associations à caractère politique créées sous le régime de la loi du 1er juillet 1901 cessent

toute activité politique à la promulgation de la présente. Je vous enjoins, pour la énième fois, à n'autoriser à de telles associations, aucun espace pour la tenue des réunions publiques. De veiller à ce que les associa-

tions reconnues conformément à la loi du 1er juillet 1901 n'organisent des activités ayant un lien avec la politique ou ne s'y mêlent », précise l'arrêté.

La Rédaction

## ENVIRONNEMENT

## La société Averda en bonne voie

**Le constat a été fait par la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, qui était accompagnée du préfet du département de Brazzaville, Cébert Iboko Onanga, et du premier vice-maire de la ville de Brazzaville, Marius Okana, lors de la visite qu'ils ont effectuée sur les sites de la société Averda, le 1er juillet.**

Cette visite fait suite à celle effectuée le 13 juillet 2018, sur la chaîne de collecte des déchets, notamment l'Aire de transit des ordures ménagères (ATOM) de Mpila et le site de Lifoula. Le constat fait était le suivant : mauvais emplacement de l'ATOM de Mpila ; absence de centre de tri préalable des déchets ; en lieu et place du centre d'enfouissement, la société dispose d'une décharge à ordures tout-venant ; défaut de communication des statistiques des déchets au ministère en charge de l'Environnement.

Fort de ce constat, il était recommandé à la société Averda de réaliser un audit environnemental et social de ses installations puis de procéder à la fermeture de la zone de décharge actuelle de Lifoula ; d'ouvrir hors de la ville une Aire de transit des ordures ménagères, une aire de tri des déchets et une installation d'enfouissement répondant aux normes environnementales, après la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social ; de communiquer à l'administration de l'environnement les statistiques des déchets et leur caractérisation.

En dépit de ces recommandations, la société, bien qu'ayant fermé l'ATOM située à proximité de l'Institut supérieur de gestion, en a ouvert une autre à Mpila en face de l'ex limonaderie Brasseries africaines de Brazzaville (BAB), sur décision du maire de la ville de Brazzaville, suivant une autorisation provisoire



Les nouveaux bacs à ordures d'Averda (crédit photo/MTE)

d'occupation du domaine municipal n235/CB/M/CAB qui, malheureusement ne détermine pas la durée de l'occupation. Mais elle doit assurer la gestion des déchets conformément aux articles 50,54, 55 et 56 de la loi 003/91 du 23 avril 1991. La société Averda mène actuellement des activités de désinfection des milieux tant publics que privés. Bien que cette action soit salvatrice pour la lutte contre la Covid-19, la société n'a pas sollicité du ministère en charge de l'Environnement, une autorisation pour la réalisation desdites activités. Elle devrait solliciter aussi une autorisation d'importation des produits chimiques utilisés dans la désinfection, au cas où ceux-ci seraient achetés hors de la République du Congo.

Après une séance de travail dans les locaux d'Averda, la ministre et la délégation qui l'accompagnait ont visité le premier site en zone urbaine, mis en demeure avec

lequel il assure l'assainissement des villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Averda a montré de sa bonne foi, en assainissant plus qu'hier, la ville de

environnemental y sont exigées lorsqu'on s'implante tant au niveau d'un centre d'enfouissement et autres. « Nous sommes venus contrôler si les directives

une demande de délocalisation, parce qu'il y avait des odeurs, de la pollution de l'air, du sol, et de la prolifération d'insectes et autres. Ils étaient très mal placés en zone urbaine. La délégation a ensuite visité la zone administrative qui va abriter le futur local technique de contrôle et de réparation de toutes les machines qui servent à la collecte des déchets, ce qui n'est pas le centre d'enfouissement, car ce centre se trouve à la sortie de la périphérie nord de Brazzaville comme cela se fait dans les grandes villes.

#### Averda a la volonté de s'étendre et de bien s'installer au Congo

A l'issue de la visite, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a indiqué qu'Averda est le parte-

Brazzaville. « Nous avons dans un premier temps remarqué qu'Averda a fait beaucoup d'efforts... Nous avons remarqué également là où nous sommes ici, l'arrivée de nouveaux bacs à ordures, ce qui montre que Averda à la volonté de s'étendre et bien s'installer au Congo. Nous attendons donc ce retro planning de la société Averda qui a fait beaucoup d'efforts, et qui a créé pas moins de trois mille emplois. Nous les encourageons à porter rapidement le projet de l'installation de ce centre d'enfouissement dans sa mise en œuvre et finaliser le lieu où nous sommes qui leur a été affecté. »

La ministre a reconnu que la société Averda a obtenu les autorisations de bâtir. Des études d'impact en-

que nous avons données ont été respectées dans le cadre de la mise en œuvre de cela... Il y a toute une volonté politique qui commence à se traduire en choix avec un partenaire qui a décidé avec l'administration décentralisée de jouer sa partition. Je pense que nous sommes en bonne voie », a déclaré la ministre.

Enfin, la ministre a insisté sur la sensibilisation et la pédagogie des citoyens au quotidien, sur la gestion des déchets. Tant les industriels doivent s'y conformer, mais la grosse production est due à des ménages. « Il faut que nous allions petit à petit vers ce qu'on appelle le tri. Il faut que nous arrivions à identifier les matières plastiques, les bouteilles et autres. »

Bruno Okokana

## COOPÉRATION

## La Chine octroie du matériel informatique à la Cour constitutionnelle

L'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a remis, le 2 juillet, un lot de matériel informatique et de lutte contre le coronavirus à la Cour constitutionnelle, afin de permettre à l'institution de bien accomplir ses missions.

Le don réceptionné par le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, est composé de deux lots. Le premier est constitué essentiellement du matériel informatique. Il compte quinze ordinateurs de bureau, deux ordinateurs portables et huit imprimantes et leurs accessoires.

Le second lot, quant à lui, est composé de mille masques médicaux à usage unique et bien d'autres produits pour permettre au personnel de l'institution de renforcer la prévention du coronavirus (Covid-19) à leur lieu de travail, au moment où le pays a enregistré

à ce jour mille trois cent quatre-vingt-deux cas confirmés.

« Nous venons d'être honorés par l'ambassadeur de Chine au Congo, qui vient de nous offrir des ordinateurs et imprimantes. Nous sommes ravis d'autant plus que notre propre matériel étant devenu vétuste, celui-là nous permettra de bien travailler. En même temps, il nous a remis du matériel de lutte contre la Covid-19, pour nous permettre de renforcer la prévention contre cette pandémie au sein de l'institution », s'est réjoui le président de la Cour constitution-



Ma Fulin remettant un échantillon de don au président de la Cour constitutionnelle/Photo Adiac

nelle, Auguste Iloki. Rappeler que la Chine, à travers sa représentation, a toujours accompagné le Congo dans ses actions et initiatives. En cette période de crise sanitaire, elle est restée ac-

tive dans des actions de bienfaisance, en vue d'aider le pays à faire face à cet ennemi invisible qui sévit de par le monde. Récemment, l'ambassade de Chine a fait un important don de matériel de riposte

contre le coronavirus au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger ainsi que dans bien d'autres administrations publiques et privées.

**Firmin Oyé**

## GENRE

## Les Congolaises apprécient leurs efforts pour l'autonomisation

L'atelier de validation du rapport d'évaluation de la décennie de la femme africaine 2010-2020, ouvert le 2 juillet à Brazzaville, permettra aux Congolaises qui y prennent part de présenter à l'Union africaine (UA) les avancées réalisées par le pays ainsi que les défis qui restent à relever.

Le combat pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre de la décennie de la femme africaine porte sur dix axes, a rappelé la ministre en charge de la Santé et du Genre, Jacqueline Lydia Mikolo, à l'ouverture de l'atelier de validation du rapport y afférent.

Ces axes sont, entre autres, la santé des femmes, la mortalité maternelle et le VIH/Sida, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'autonomisation économique ; l'entrepreneuriat des femmes, la paix, la sécurité et la violence contre les femmes, la gouvernance et la protection juridique...

« Une fois enrichi par vos propositions et validé, ce document aura le sta-

tut de rapport national qui permettra à l'Union africaine de disposer des informations fiables et



Le présidium des travaux de l'atelier de validation

à jour sur le travail que le Congo réalise sur la

question du genre », a indiqué la ministre.

La décennie de la femme africaine 2010-2020, rappelons-le, a été initiée par la direction de la femme, genre et développement de l'UA en appelant les Etats membres à passer de la théorie à la pratique

hommes et des femmes à la prise de décision, à l'autonomisation des femmes... Les Etats devraient aussi s'assurer de la solidarité des hommes au niveau local dans la promotion de l'égalité. A en croire Jacqueline Lydia Mikolo, le Congo n'est pas resté en

sur les questions de la participation égalitaire des

marge de ce combat.

**Romnik Makaya**

## CEMAC

## Le Congo et le Cameroun évaluent l'impact de la Covid-19 sur l'économie



Audience au Palais de l'Unité à Youndé

Le président camerounais, Paul Biya, a reçu en audience le ministre d'Etat, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille public, Gilbert Ondongo, en qualité d'émissaire du président Denis Sassou N'Guesso. L'entrevue a porté sur l'impact de la Covid-19 sur l'économie des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

**R.M.**

## COVID-19

# La Chine offre des équipements médicaux à l'Opdad

Par l'intermédiaire de l'ambassade de Chine au Congo, l'épouse du chef de l'Etat Chinois, Peng Liyuan a offert, le 1er juillet, plus d'un million de masques médicaux, et six mille sept cent-vingt thermomètres infrarouges à la présidente de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le Développement (Opdad), Antoinette Sassou N'Gusso.

Selon l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, les équipements médicaux sont destinés aux pays africains, dont le Congo. Il a, en outre, souligné les actions menées par la présidente de l'Opdad dès la propagation du coronavirus en Afrique.

« Face à ce fléau mondial, la Chine est toujours persuadée, comme le président Xi Jinping l'a souligné que la solidarité et la coopération sont les armes les plus puissantes de la communauté internationale pour vaincre le virus. La Chine et l'Afrique partagent toujours le même destin. Ce qui constitue la base la plus solide de leur amitié et de leur coopération », a précisé le diplomate chinois.

Pour lui, le « partenariat stratégique sino-congolais » est un mo-

dèle de la coopération sud-sud qui existe, « non seulement entre les deux gouvernements, mais aussi au niveau de la population ».

De son côté, la présidente de l'Opdad, Antoinette Sassou N'Gusso a exprimé sa gratitude auprès de sa consœur de la République populaire de Chine, Peng Lyuan, qui a réagi si rapidement à sa demande par le biais du gouvernement chinois.

« Au nom de toutes les premières dames d'Afrique, je remercie ma consœur, Peng Lyuan, pour avoir répondu si promptement à mon appel. Lorsque nous nous sommes retrouvées plus d'une fois, je lui avais parlé de notre organisation. Aujourd'hui,

face à cette pandémie qui sévit dans le monde entier, j'ai sollicité encore son aide pour l'Afrique. Nous les premières dames sommes prêtes à renforcer davantage cette coopération, et cette amitié pour aider nos populations », a déclaré la première dame du Congo.

Dans son discours prononcé à cette occasion, le coordonnateur de l'Opdad/Congo, Benjamin Atipo a renchéri en saluant le partenariat « toujours fructueux » entre le gouvernement de la République populaire de Chine et l'Opdad, matérialisé par plusieurs réalisations.

A l'endroit de la Chine, le coordonnateur national a déclaré : « Votre générosité est essentielle pour notre action. Vous faites partie de nos soutiens les plus précieux dans la lutte contre le Covid-19. Nous tenons à vous remercier très chaleureusement et nous vous sommes très reconnaissants



L'ambassadeur de Chine remettant un échantillon du don à la présidente de l'Opdad de votre implication sincère de nos côtés ».

L'Opdad, nouvellement créée, a-t-il rappelé, avait adopté son plan stratégique pour 2019-2023, qui décrit les principales thématiques sur lesquelles les premières dames travaillent. Il s'agit notamment de la poursuite de l'objectif de réduction des nouvelles infections à VIH et de la

mortalité due au sida et aux maladies non transmissibles ; l'égalité des sexes ; l'autonomisation des femmes et des jeunes ; la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile ; la sécurité sociale et la protection sociale des couches vulnérables.

Les Dépêches de Brazzaville

## Les structures de prise en charge se mettent aux normes

La réhabilitation des compartiments supplémentaires visant à augmenter la capacité litière est quasiment à terme. Les équipements nouvellement acquis par le gouvernement, sur fonds propres, sont installés par-ci et en cours d'installation par-là.

Le comité technique de riposte conduit par la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a effectué le 1er juillet à Brazzaville une descente d'évaluation dans les centres de prise en charge des malades de Covid-19. « Nous sommes ici pour nous assurer que les ressources allouées pour permettre à ces structures de prise en charge d'être à la hauteur des attentes face à la Covid-19 sont utilisées rationnellement pour le bien-être de la population », a-t-elle expliqué.

Au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), la réhabilitation du bloc opératoire de gynéco-obstétrique, d'une capacité de vingt-sept lits, aménagé pour accueillir les cas symptomatiques de Covid-19, est quasiment à terme. Les respirateurs nouvellement acquis sont déjà installés y compris d'autres équipements. Ce compartiment s'ajoute à celui qui existe déjà dans la même structure sanitaire pour la prise en charge des malades de Covid-19.

A l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise de Mfilou, les

ouvriers sont à l'œuvre pour les derniers réglages pour recevoir les malades sous peu. Lits et respirateurs sont en cours de montage et en cours d'installation. La réalité est la même à la clinique municipale Albert-Leyono où vingt malades sont actuellement pris en charge. Les travaux sont exécutés à plus de 90% dans toutes ces structures en réhabilitation. Le respect des délais est le maître mot. Par ailleurs, l'espace Elonda, transformé en hôtel-hôpital reçoit déjà les malades qui y sont au nombre de soixante-seize. Le site, rappelons-le, est dédié aux éléments de la force publique contaminés.

« Je suis prise en charge ici à Kintélé depuis quinze jours. Je viens de finir le traitement. Je suis en observation en attendant le deuxième prélèvement qui confirmera que je ne porte plus le virus », a fait savoir une malade ayant requis l'anonymat. La maladie est réelle, a-t-elle poursuivi, en appelant les jeunes notamment à continuer à respecter les mesures barrières en cette période de déconfinement.

### Point épidémiologique

A la date du 30 juin, le bilan fait par le directeur technique national de riposte, le Dr Gilbert Ndziessi, fait état de 1382 cas positifs à la Covid-19, 486 guéris, 41 décès et neuf cas positifs transférés dans leurs pays d'origine. Brazzaville : 857 cas. Par arrondissement : Talangai 215 cas, Moungali 167, Ouénzé 111, Djiri 100, Poto-Poto 80, Makélékélé 65, Mfilou 53, Bacongo 39, Madibou 27. Pointe-Noire : 486. Par arrondissement : Lumumba 120, Mongo Mpoukou 114, Loandjili 86, Ngoyo 67, Tié-Tié 44, Mvoumvou 22, Tchamba Nzassi 33. Kouilou 13, Pool 7, Cuvette-Ouest 7. Le département du Niari qui jusque-là ne comptait aucun cas de Covid-19 depuis la déclaration de la pandémie dans le pays, le 14 mars dernier, est désormais touché avec deux cas.

Parmi les 846 patients actuellement pris en charge par les services de santé, Brazzaville compte 545, Pointe-Noire 276, Bouenza et Kouilou 7, Cuvette-Ouest 4, Pool, Niari et Cuvette 2 tandis que le département de la Lékoumou en compte 1. Douze patients sont sous assistance respiratoire dont dix dans la capitale et les deux autres dans la ville océane.

Rominique Makaya

## EDUCATION

### Des cours photocopiés distribués aux candidats aux examens d'Etat

Les élèves inscrits en classe de CM2, troisième et terminale n'ayant pas reçu les fascicules de tous les cours pendant le confinement bénéficieront gratuitement, du 4 au 9 juillet, des supports didactiques dans leurs établissements respectifs.

L'annonce a été faite le 2 juillet par le coordonnateur du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased), Calixte Kolyardo, lors de la conférence de presse animée sur le thème « Continuité pédagogique face au Covid-19. Pourquoi la distribution des fascicules directement aux élèves inscrits en classes d'examen ». Au total, cent quatre-vingt-quinze mille trente-trois fascicules seront distribués aux élèves inscrits aux examens d'Etat session de juillet et août de cette année en cours.

Calixte Kolyardo a invité ces candidats à se présenter dans leurs établissements respectifs munis de leur carte scolaire en cours de validité. L'opération de distribution se déroulera dans le respect du protocole sanitaire édicté par le gouvernement afin de lutter contre le coronavirus, a-t-il dit.

Les bénéficiaires sont notamment des écoles publiques et conventionnées des départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Bouenza, Lékoumou, Pool et les Plateaux. « Nous sommes en train de mener cette opération de distribution pour plus accompagner ces élèves inscrits au CM2, en 3ème et en terminale n'ayant pas eu la chance d'avoir ces supports pédagogiques notam-

ment à Brazzaville et Pointe-Noire et dans quelques départements ayant signalé des manques », a-t-il déclaré.

Il a, par ailleurs, rappelé que le plan de riposte au Covid-19 en milieu scolaire reposait sur une stratégie précise et inclusive sur le court et moyen terme. Ce plan, poursuit-il, définissait des actions pratiques réparties en trois volets : la continuité pédagogique avec la prise en charge des élèves des classes d'examen et des classes intermédiaires, la disponibilité des manuels scolaires existant du primaire et la poursuite de l'assainissement du milieu scolaire.

Le coordonnateur du Praased a aussi souligné que le retard dans la distribution des supports didactiques à quelques semaines s'explique par le dialogue entre le gouvernement et la Banque mondiale.

En ce qui concerne l'identification des élèves n'ayant pas reçu les fascicules distribués par le canal des institutions, le projet s'est appuyé sur l'Institut de recherche d'actions pédagogiques, les directions départementales de l'enseignement primaire, secondaire et d'alphabétisation ainsi que la demande des écoles conventionnées.

Notons que l'opération de distribution intéressera également les classes intermédiaires où un comité formé de plusieurs directions travaille avec l'appui d'une consultante étrangère. A cet effet, il a assuré que ces fascicules auront un format cahier d'activités.

Lydie Gisèle Oko



# Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

[www.adiac.tv](http://www.adiac.tv)

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA



## CHAMPIONNAT NATIONAL

## Patronage Sainte-Anne perd ses appuis

**En se classant à la septième place avec vingt-huit points au terme de la saison 2019-2020, les bleu et blanc ont sans nul doute occupé leur meilleur rang de ces dix dernières années.**

Patronage Sainte-Anne n'a plus été sacré champion du Congo depuis 36 ans. Le club cherche les stratégies pour faire son retour au premier plan sans y parvenir. Les bleu et blanc ont remporté leur premier titre national en 1968 puis ils ont attendu dix-huit ans plus tard pour soulever le deuxième trophée en 1986.

A défaut de revivre ce bonheur, le club lutte chaque saison pour le maintien. Lors de la saison 2018-2019, l'équipe était même prête à descendre en division inférieure à cause de ses multiples contre-performances (13<sup>e</sup> sur 14 équipes avec 24 points). Mais Patronage Sainte-Anne a pu sauver sa place à l'élite grâce aux barrages remportés face à Flamengo (1-1 à l'aller puis 4-0 au retour). Ce qui lui a sans nul doute permis d'entamer la nouvelle campagne dans un bon état d'esprit. Pa-

tronage Sainte-Anne a présenté comme bilan pour l'exercice 2019-2020, sept victoires pour autant de matches nuls contre huit défaites.

Le club a débuté le championnat en partageant d'abord les points avec l'Etoile du Congo sur le terrain 1-1. Mais, les incidents d'après matches provoqués par les supporters de l'Etoile du Congo lui permettent de gagner ses trois premiers points par forfait. Il a ensuite infligé une défaite de 0-2 aux Diabes noirs lors de la troisième journée avant de battre l'Interclub 1-0 lors de la journée suivante. Les victoires 3-2 devant Nico-Nicoyé (7<sup>e</sup> journée) puis 1-0 contre la Jeunesse sportive de Talangaï (12<sup>e</sup> journée), ont confirmé le bon début de la saison de Patronage Sainte-Anne. Malheureusement lors de la deuxième phase, l'équipe n'a pas pu entretenir cette flamme en n'alignant que deux victoires notamment 2-0 contre l'AS Cheminots et 3-1 devant l'Etoile du Congo respectivement lors de la 17<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> journée.

Outre les victoires, le club a



Patronage Sainte-Anne/Adiac

partagé les points avec l'AS Otoho 0-0 lors de la 6<sup>e</sup> journée et le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) sur le score identique (16<sup>e</sup> journée). Patronage Sainte-Anne a aussi fait jeu égal avec le FC Kondzo 1-1 (18<sup>e</sup> journée), contre l'AS Cheminots sur le même score lors de la 10<sup>e</sup> journée et face à Tongo FC 0-0 pendant la 2<sup>e</sup> journée. Il a fait deux matches nuls face au Racing club de Brazzaville (0-0 et 1-1) respectivement dans le cadre de la 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> journée.

Patronage Sainte-Anne a par

ailleurs concédé plus de défaites que les victoires et matches nuls (huit contre sept). L'équipe s'est inclinée devant les Diabes noirs 0-2 lors de la 22<sup>e</sup> journée puis 1-2 face à Nico-Nicoyé. Elle s'est inclinée à deux reprises face à l'AC Léopards 1-2 lors de la 19<sup>e</sup> journée puis 0-1 lors la 8<sup>e</sup> journée. La JST lui a infligé une défaite de 0-2 pendant la 15<sup>e</sup> journée. Le Cara et le FC Kondzo ont respectivement pris le meilleur sur elle (1-2 lors de la 11<sup>e</sup> journée et 0-1 lors de la 9<sup>e</sup> journée). Sa plus large défaite de la sai-

son lui a été infligée par V Club Mokanda 0-3 à Pointe-Noire lors de la 5<sup>e</sup> journée. Patronage Sainte-Anne termine la saison à la 7<sup>e</sup> place. C'est son meilleur classement au cours de ces dix dernières années. Lors de la saison 2008-2009, l'équipe a terminé à la 8<sup>e</sup> place sur 18 clubs avec 51 points.

En 2013, les bleu et blanc se sont contentés de la 13<sup>e</sup> place sur 18 clubs en obtenant 38 points. Les saisons 2014 et 2015 s'étant arrêtées à la phase aller, Patronage Sainte-Anne a terminé la saison pleine de 2016 à la 9<sup>e</sup> place sur 20 clubs avec un total de 50 points. En 2017, le club a occupé le 8<sup>e</sup> rang sur 18 clubs avec 43 points. En 2018, le club est descendu à la 12<sup>e</sup> place sur 16 clubs avec 30 points. Les 24 points pris en 2019 avec à la clé la 13<sup>e</sup> place lui ont obligé de passer par les barrages afin de sauver sa place à l'élite. Les problèmes d'argent notamment le paiement des primes des joueurs qui refont surface à chaque saison sont à l'origine de ce déséquilibre, a-t-on appris.

James Golden Eloué

## BRIN D'HISTOIRE

## Clap de fin

86 mois, 344 semaines, 320 jours et autant de Brin d'histoire, une page se tourne. C'est le clap de fin. Avec le sentiment du travail bien accompli. En clair, ce Brin d'histoire est le tout dernier d'une série entamée, il y a plus de six ans.

Grand merci à Jean-Paul Pigasse, Lydie Pongault, Emile Gankama, Gerry Gérard Mangondo et à toute l'équipe rédactionnelle des Dépêches de Brazzaville. Au terme de cette féconde collaboration, que dire ? J'ai pris beaucoup de plaisir à rendre ma copie toutes les semaines. Les différents thèmes abordés dans Brin d'histoire m'ont permis de faire le tour de la vie politique, économique, sociale et culturelle du Congo. J'y ai rencontré les laideurs des pratiques en cours dans ce magnifique pays qui en ont contrarié le développement. J'ai pu aussi scruter les heurs et malheurs de la République qui a fêté ses 60 ans dans une atmosphère morbide.

Ce pays, le Congo, riche incontestablement, n'a pas connu l'essor qu'il méritait. La faute à ses hommes politiques qui ont souvent amalgamé les sphères publique et privée. Dire que ces hommes sont minables, c'est presque une lapalissade. Ils ont infantilisé le peuple et désacralisé la valeur travail. Le Congo risque de le payer au prix fort, à moins d'un ultime sursaut du président de la République. Il lui reste encore une chance de sauver les meubles. Sans surenchérir sur l'angoisse, l'inquiétude, les souffrances du peuple, il convient de dire que le temps presse désormais.

Mais dans cette gangue humaine, on trouve de rares pépites qui, hélas, n'ont pas toujours été traitées de la manière qu'il convient. Spectateurs impuissants de la dégradation de la vie nationale - tout le monde n'a pas une âme de martyr, et c'est dommage - ces talents ne sont pas moins coupables de la déchéance nationale et des « problèmes qui nous prennent à la gorge », comme dirait François Mauriac. Mais toute chose étant égale par ailleurs, ils méritaient néanmoins un meilleur traitement, hors des considérations politiques, géopolitiques, politiciennes, «

clientélistes » ou idéologiques. Il importe que des changements soient opérés dans le fonctionnement de l'Etat, en déliquescence avancée, dans le choix des hommes et dans la gestion de ses ressources. Ce n'est qu'à cette condition que le Congo retrouvera une meilleure santé économique. Il n'y a pire politique que celle du statu quo. S'arc-bouter sur les mauvaises manières n'est pas la meilleure façon de s'en sortir. Il en faut plus, sans doute, le changement. C'est ce qu'attend le peuple du pouvoir.

Les hommes politiques congolais ne sont pas sérieux. C'est un euphémisme, voire un lieu commun. Ils doivent changer d'attitudes et de discours pour modifier le visage de notre destin. Les mentors d'hier ont disparu. On assiste à une paupérisation qualitative de la classe politique qui, de surcroît, manque d'expérience. Surtout, ceux qui s'agitent sporadiquement, au besoin, tiennent lieu d'opposants mais ne disposent pas d'une autorité morale qui transcende les clivages délétères qui fondent la vie politique au Congo. D'une façon générale, les politiciens congolais, spécialistes des retournements de veste, des coups fourrés, sont souvent victimes de leurs lubies. Cette crise d'hommes sérieux, aussi bien au sein du pouvoir qu'en dehors, montre la difficulté d'une alternative crédible. Alors, face à ce vide sidéral, Denis Sassou N'Guesso qui, nolens volens, tient encore la barre, doit faire preuve de caractère et de courage pour donner un coup de pied dans cette fourmière qui contrarie l'unité, le travail et le progrès du Congo.

Le temps n'est plus à ressasser le passé, mais d'en tirer les leçons ainsi que celles des 60 ans de la République pour remettre le pays dans la voie du développement. C'est le véritable enjeu des prochaines décennies. Tout le reste n'est que fuite en avant. A défaut d'un passé et d'un présent glorieux, quel avenir pour le pays et pour nos petits-enfants ? C'est la grande question. La réponse réside en deux ou trois petites choses, mais qui sont des véritables choix politiques forts. Et, c'est facile à faire : réviser la Constitution pour en extraire les aspects régressifs comme la propriété du sol confiée à des préten-

des propriétaires fonciers, en général, sur le principe du premier occupant. L'un des premiers habitants du quartier dit Lycée Sankara a donné son propre nom, Oboli, à la rue éponyme. C'est un ancien de Poto-Poto et ancien joueur du Cara (Club athlétique renaissance Aiglons). Dans le même esprit, constituer une nouvelle procédure de nomination des cadres aux hautes fonctions de l'Etat (ministres, directeurs généraux, etc.). D'autres points posent problèmes dans cette Constitution, notamment le nombre pléthorique des institutions qui grèvent notablement les finances publiques. En un mot, il s'agira de créer des institutions fortes, animées par des compétences avérées au service d'une nouvelle et bonne gouvernance et de restaurer l'autorité de l'Etat. Cette restauration devrait permettre la remise en marche de la machine nationale enrayée par le laxisme, le vol, la corruption, les déviations sociales diverses, etc. En un mot, comme je le disais dans un récent Brin d'histoire, citant Michel Foucault : « Surveiller et punir ». C'est ça l'Etat. Son rôle, en ces temps de marasme économique, est aussi d'élaborer une politique multisectorielle transversale : ville, éducation, formation, emploi, santé, culture, etc., et ne pas en faire une simple profession de foi ou une vaine proclamation, comme trop souvent dans ce pays. C'est là qu'on l'attend.

« To ko mema Congo na mutu éé », dit la chanson de Kevin Mbouandé. Ce qui est un fardeau. Il n'en faut pas tant. Pour ne pas en arriver à cette épuisante et exténuante contorsion, il faut remettre le Congo sur les rails. Ce n'est pas compliqué. Il suffit, comme je viens de le dire, d'une véritable volonté politique et une petite étincelle de génie. En fait, c'est un véritable aggiornamento qui s'impose pour changer de paradigme, comme on dit aujourd'hui. Pour faire une omelette, il faut casser des œufs. C'est simple. Ça aussi, je l'ai dit maintes fois. Pour ne pas être un empêcheur de tourner en rond, j'arrête « Brin d'histoire ». Les véritables héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit. Avec son « Brin d'histoire », Mfumu en est véritablement un. Fin.

Mfumu